

Règle 8

Lien (Renvois)

>Avis (1)

Avis No. 15-0196 — Avis sur les Règles – Avis d’approbation / de mise en oeuvre — Obligation de payer des droits d’adhésion à l’OCRCVM (Le 3 septembre 2015)

>Bulletins (2)

Bulletin No. 3282 — Statuts et Règlements — Élimination des vérificateurs de section de l’Association et des vérificateurs de section suppléants de l’Association – En vigueur à compter du 12 juillet 2004 (Le 10 mai 2004)

Bulletin No. 3044 — Statuts et Règlements — Modification du Statut 8 – Démissions, fusions, etc. (Le 12 septembre 2002)